



Monsieur Le Préfet, Madame La Directrice Académique, Madame la vice-présidente du Conseil Départemental, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Ce CDEN a comme objet le bilan de la rentrée dans le premier et le second degré.

Tout d'abord rappelons ici que la première carte scolaire devait se faire avec la création de plusieurs postes de remplaçants.

Par la suite, les prises de décisions de notre nouveau président avec notamment la création des CP dédoublés ont annulé la possibilité de donner un souffle nouveau à la formation continue. Certes les CP dédoublés peuvent être une bonne idée mais enseigner à 12 n'est pas enseigner à 24 : la question de la formation continue est ici essentielle.

Nous rappelons ici que les PDMQDC, qui permettent un regard croisé sur les élèves et dynamisent le travail en équipe, ont prouvé leur efficacité. Gageons que le ministre saura en tenir compte.

2800 postes seraient créés dans le premier degré, priorité oblige ; 2800 seraient supprimés dans le second degré.... On déshabille Paul pour habiller Kévin.

Un calcul arithmétique charentais ne suffira pas à faire entendre aux enseignants et aux parents que l'on peut par exemple inclure des élèves d'ULIS dans une classe contenant déjà 28 élèves.

Nous dénonçons également le recrutement de contractuels alors même que nous avons demandé dès le début l'utilisation dans son intégralité de la liste complémentaire. Si nous ne préjugeons pas de la qualité de ces personnels, le recrutement de PES aurait été plus pérenne et plus constructif. Venons-en à un sujet d'actualité : l'annonce du Conseil départemental sur le réseau des collèges....

Depuis le début, l'Unsa Education est restée cohérente, à savoir que nous ne nous opposerions pas systématiquement à une fermeture si celle-ci s'accompagne d'une garantie de maintien des moyens de la part de l'Education Nationale et du Conseil Départemental sur le territoire concerné. Lors de l'audience, que nous avons obtenue le 22 novembre, le Conseil Départemental s'est engagé à mettre en place un groupe de travail sur le sujet des collèges.

Nous ne pouvons négliger la promesse de 25 millions d'euros sur 4 ans à destination des collèges charentais. Cependant le projet « ambition réussite collège » nous interroge quant aux solutions proposées pour résoudre les problèmes de mixité sociale, et permettre à nos jeunes charentais de réussir, notamment ceux dont les difficultés scolaires et sociales sont importantes.

Malgré tout, nous serons au rendez-vous des échanges, pour proposer nos solutions alternatives.

Nous aborderons ce soir les horaires des écoles.

Plusieurs communes semblent vouloir revenir à la semaine à 4 jours.

Plutôt que de parler des élèves, parlons d'argent, puisqu'il s'agit de cela. Certains élus de la République choisiront plutôt de faire un rond-point, de refaire le parvis de l'église plutôt que d'investir dans l'avenir de nos jeunes. L'objectif de la réforme est bien d'organiser le temps scolaire pour mieux faire réussir les élèves. Les TAP, l'accueil des élèves sur le temps périscolaire ne sont pas le but de la réforme.

Nous entendons déjà les sifflets à notre déclaration mais peu importe. L'OCDE nous donne raison, les chronobiologistes aussi...

Le nombre d'ATSEM par école maternelle pourrait faire partie du lot de ces économies.

Certes, le budget des collectivités n'est pas au beau fixe mais il s'agit aussi de faire des choix. Le ministre semble vouloir préserver quelques subventions pour les collectivités qui resteraient à 4 jours et demi.

En outre, Monsieur Le Préfet, Madame La Directrice Académique, une lettre vous parviendra dans les prochains jours au nom du CDAL (Comité départemental d'action laïque) composé de l'association des DDEN, de la FCPE, de la Ligue de l'Enseignement et de l'Unsa Education, sur la question du contrôle des établissements hors contrats.

En effet, le CDAL 16 s'inquiète de ces créations d'établissements hors cadre.

Nous vous remercions de votre attention.